

Paris le 21 décembre 2017

Frédéric Bénéat
51 rue Maurice Gunsbourg
94 200 Ivry sur Seine

Madame Catherine Kirnidis
Présidente du SNIIL
111 bis, boulevard Ménilmontant
75 011 Paris

Madame La Présidente,

Je suis le co-fondateur du projet inzee.care, plateforme d'adressage de soins et adhérent au SNIIL depuis le début de ma carrière d'infirmier libéral.

J'ai été profondément choqué par la publication dans le numéro 129 de votre revue *Communication infirmière* qui attaquait le projet associatif asyndical ASSOLIDEL qui portait la plateforme durant son expérimentation. Avant la publication de cet article diffamatoire, aucun de vos élus en Ile-de-France n'avait pris la peine de me contacter et me dire si celui-ci constituait pour le SNIIL une menace pour la profession. Pourtant nous avons présenté ce projet à l'Ordre Infirmier Départemental depuis le début et nos consœurs et confrères ont bien vu en ce projet associatif et transparent les enjeux et notre volonté de faire avancer la profession. Nous avons dès le début annoncé que nous cherchions des financements institutionnels pour offrir à terme ce service à tous les IDEL du territoire concerné, bien avant l'apparition de plateforme « uberisantes » et payantes. Est-ce ainsi, avec des articles calomnieux et sans concertation avec le principal intéressé, que vous brimez les initiatives de vos adhérents ?

Enfin, dans un récent communiqué de notre revue (N° 131), votre article intitulé : « Plateformes d'adressage : Quand l'Ordre monte au créneau », le SNIIL conclut à la fin de cet article, « ces plateformes sont-elles si indispensables ? ». Dans la mesure où le SNIIL propose aux URPS un projet utilisé en PACA la réponse à cette question semble évidente aux yeux du SNIIL : OUI.

Alors, pourquoi le SNIIL rédige des articles qui critiquent vivement et négativement les plateformes d'adressage patients ? Pourquoi le SNIIL fait barrage et refuse de développer une plateforme d'adressage patients en Ile-de-France ? Pourquoi lors de nos déplacements en région avec notre équipe pour présenter inzee.care les élus SNIIL ont depuis votre intervention fait barrage au développement du projet ?

Dans ces conditions, je ne trouve aucune ligne politique à ce syndicat. Le SNIIL zigzague ! Le SNIIL critique ! Le SNIIL refuse !

Le syndicat que vous représentez ne porte plus les valeurs militantes de la profession qui sont les miennes : construire un avenir, proposer des projets innovants, une ligne politique claire et la défense de notre profession.

Je vous informe par conséquent par la présente de ma demande de radiation du SNIIL, syndicat auquel j'adhère depuis le début de mon activité libérale en 2011

Depuis plusieurs mois, inzee.care est soutenu par la FNI qui est force de proposition. Avec ce projet, nous luttons contre l'ubérisation de la profession et offrons une meilleure visibilité des IDEL auprès des établissements de santé. Avec inzee.care, nous proposons un avenir à construire à la profession. Nous prouverons avec les URPS des 6 régions engagées, la nécessité de porter de tels projets au service des IDEL par les institutions représentatives de notre profession.

Bien cordialement.

Frédéric Bénéat
Ex adhérent SNIIL
Adhérent FNI depuis le 21 décembre 2017